



Déclaration FORCE OUVRIÈRE aux Ministres au Comité Technique Ministériel budgétaire du 29 septembre 2016

Beaucoup d'espoirs auront été déçus pour ceux qui croyaient aux promesses de changement de 2012.

Alors que l'emploi et la jeunesse étaient présentés comme des priorités, dans nos ministères c'est 4 819 ETP qui auront été supprimés au cours des cinq exercices budgétaires du quinquennat qui s'achève...

...et donc plus de 5 000 agents sortants qui n'auront pas pu passer le relais à autant de jeunes...

Pire que la RGPP de vos prédécesseurs, la MAP aura donc fait encore plus de ravages dans nos ministères devenus non prioritaires !

Et il en est allé de même des moyens budgétaires puisque, concernant une autre priorité – en l'occurrence l'écologie – c'est, à périmètre constant, de 1,81 milliards d'euros que le budget du ministère du même nom aura été amputé durant les quatre premières années du quinquennat.

Et ce sans décompter les dépenses somptuaires engagées, Mme la Ministre de l'environnement, pour les apparences ou l'apparat, que ce soit en termes de communication – notamment autour de la COP 21 – ou pour la cour d'honneur de l'Hôtel de Roquelaure.

Depuis votre arrivée il y a maintenant deux ans, foin de changement et ce ne sont pas vos artifices de communication sur l'agence française pour la biodiversité qui masqueront le démantèlement du service public de l'environnement que vous organisez.

Tout a continué en pire ... et en s'accroissant !

La valeur du point d'indice n'a toujours pas dégelé en six ans (+0,6% avec une inflation de 6,7% l'a même encore plus redescendu en-dessous de zéro) que c'est à la fonte des enveloppes catégorielles qu'ont été exposés vos agents...

...et maintenant à l'évaporation des modalités de leurs déroulements de carrière (tant de leurs taux de promotions que de l'assiette de leur calcul).

Et si le plan de requalification ministériel aurait pu reconnaître l'engagement professionnel exemplaire d'une majorité d'agents de catégorie C et B et redonner des perspectives de carrière dans nombre de corps, cet espoir sera non seulement réduit à peau de chagrin par les effets profondément ravageurs de PPCR qui laisse planer sur la tête de la majorité des agents de catégorie C promouvables au grade sommital de leur corps (échelons 5, 6 et 7) le spectre de l'inversion de carrière, et aussi parce que vous n'aurez pas réussi à imposer à l'interministériel les engagements que vous aviez personnellement et on ne peut plus solennellement pris auprès de vos agents.

Même votre administration, qui depuis quelques mois n'hésite pas à travestir ses propres propos, ne peut le nier puisque vous les avez même écrits !

Pour les agents à qui vous avez tant promis et rien obtenu, votre échec est inacceptable et n'engendre que déception, frustration et colère car vos promesses sont devenues mensonges.

Votre administration en est même arrivée à oublier les personnels de votre ministère, découvrant après coup que ce qu'elle venait d'accepter à l'interministériel conduirait ni plus ni moins à la remise en cause de l'architecture d'un corps de catégorie C par le reclassement dans la nouvelle grille PPCR qui inscrit ... deux niveaux de responsabilité dans un même grade !

Elle avait tout simplement « oublié » que ce ministère compte encore des personnels d'exploitation – puisque c'est d'eux qu'il s'agit ici –, ce qui est pour le moins révélateur de l'avenir qu'elle leur réserve, tant à VNF (avec le développement de l'emploi privé et précaire), que dans les DIR (après les plans de relance autoroutiers et la loi NOTRe)...

Oubli ? Incompétence ou manque de courage ? Votre administration n'a pas jugé bon de concerter sur des projets de décrets PPCR ingénieurs qui mettent à mal votre projet stratégique pour le corps des ITPE.

Madame la Ministre, que reste-t-il de ce projet ?

Que reste-t-il de vos engagements ?

Votre silence sonne comme une trahison qui viendrait s'ajouter aux sales coups portés plus généralement aux corps techniques de votre ministère avec leur bascule dans le RIFSEEP et à l'ensemble de vos personnels en décidant de supprimer un des trois cycles de mobilité.

Gageons au moins que les discussions sur le toilettage statutaire des OPA qui vont débuter en octobre avec votre administration, seront à la hauteur de leurs espoirs, car ils sont toujours dans l'attente d'un soutien fort qui n'est jamais venu alors que leur devenir statutaire d'ouvriers d'État était menacé d'anéantissement par la DGAFP...

Par ailleurs, les risques psychosociaux (RPS) et la dégradation des conditions de travail du personnel sont à leur paroxysme au sein de vos services. Le gouvernement avait fait de l'éradication des RPS sa priorité et aujourd'hui, votre administration n'ayant plus cette volonté, souhaite nous convertir à ... « *la qualité de vie au travail* ».

Mais comment parler de qualité de vie au travail quand votre administration n'est pas capable de combattre les RPS à la source et d'enrayer la dégradation des conditions de travail ?

Quant aux parcours professionnels, le sale coup porté aux ingénieurs de votre ministère au travers du projet statutaire présenté lundi dernier en commission du Conseil supérieur de la fonction publique, devrait-il s'ajouter aux sales coups portés plus généralement aux corps techniques de votre ministère (avec leur bascule dans le RIFSEEP malgré cet autre engagement solennel de votre part de résister à la DGAFP) et au renoncement de votre précédent Secrétaire général (à défendre devant le Secrétaire général du Gouvernement les trois cycles de mobilité).

Et ne nous dites pas qu'il s'agit de solidarité gouvernementale quand, depuis ces derniers mois, votre administration met tout en œuvre pour stopper les initiatives humanistes engagées durant l'intersaison 2015-2016 par le CGCV au moment où le plus haut niveau de l'État prétend mobiliser tous les échelons de la République autour de la situation des migrants !

Que dire enfin, pour rester sur le sujet du CGCV et celui plus général de l'action sociale, d'une administration qui ne se contente pas de se couper de ses cadres et de mépriser les personnels des catégories les plus modestes quand elle s'en prend désormais aux moyens de leur action sociale et, plus récemment - et pour la première fois, et au mépris de ses engagements contractuels - aux séjours de vacances ?

Pour notre part, nous vous dirons simplement mais puissamment cinq mots, Mme la ministre : « *Touchez pas à nos gosses* » !

Assurément ce quinquennat, et plus particulièrement ses deux dernières années, aura été marqué du seau de l'abandon des personnels des MEEM/MLHD.

Est-il encore temps pour la Ministre occupant le 3^{ème} rang protocolaire de ce gouvernement de nous démontrer sa capacité à avoir un minimum d'autorité face au Secrétariat général du gouvernement ?

Est-il encore temps pour que, ce faisant, elle en confère ainsi un minimum à sa propre administration face à celle de la Fonction publique ?

Sauf à ce que ici, dans les médias ou encore dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Roquelaure, tout ce que vous annoncez ne soit que pour l'apparence ?

Il ne tient qu'à vous, Mme la Ministre de l'environnement, Mme la Ministre du logement, Mme la Secrétaire d'État à la biodiversité, M le Secrétaire d'État aux transports, de nous démontrer enfin le contraire, car nous sommes plus que jamais convaincus que l'austérité est suicidaire économiquement, socialement mais aussi démocratiquement.